



**OBJET**      **DENOMINATION DE VOIES NOUVELLES**  
Rue Létimie SADEYEN - Rue Oscar de JOUVANCOURT - Allée des GAILLETES

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 13/4-35 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ESPERET Jean-Pierre, 11ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la dénomination de voies nouvelles :

\* opération « Moulin des Mascareignes » (Montagne)

- voie n°1
- voie n°2

rue Létimie SADEYEN,  
rue Oscar de JOUVANCOURT,

\* opération « Les Fuchsias » (Brûlé)

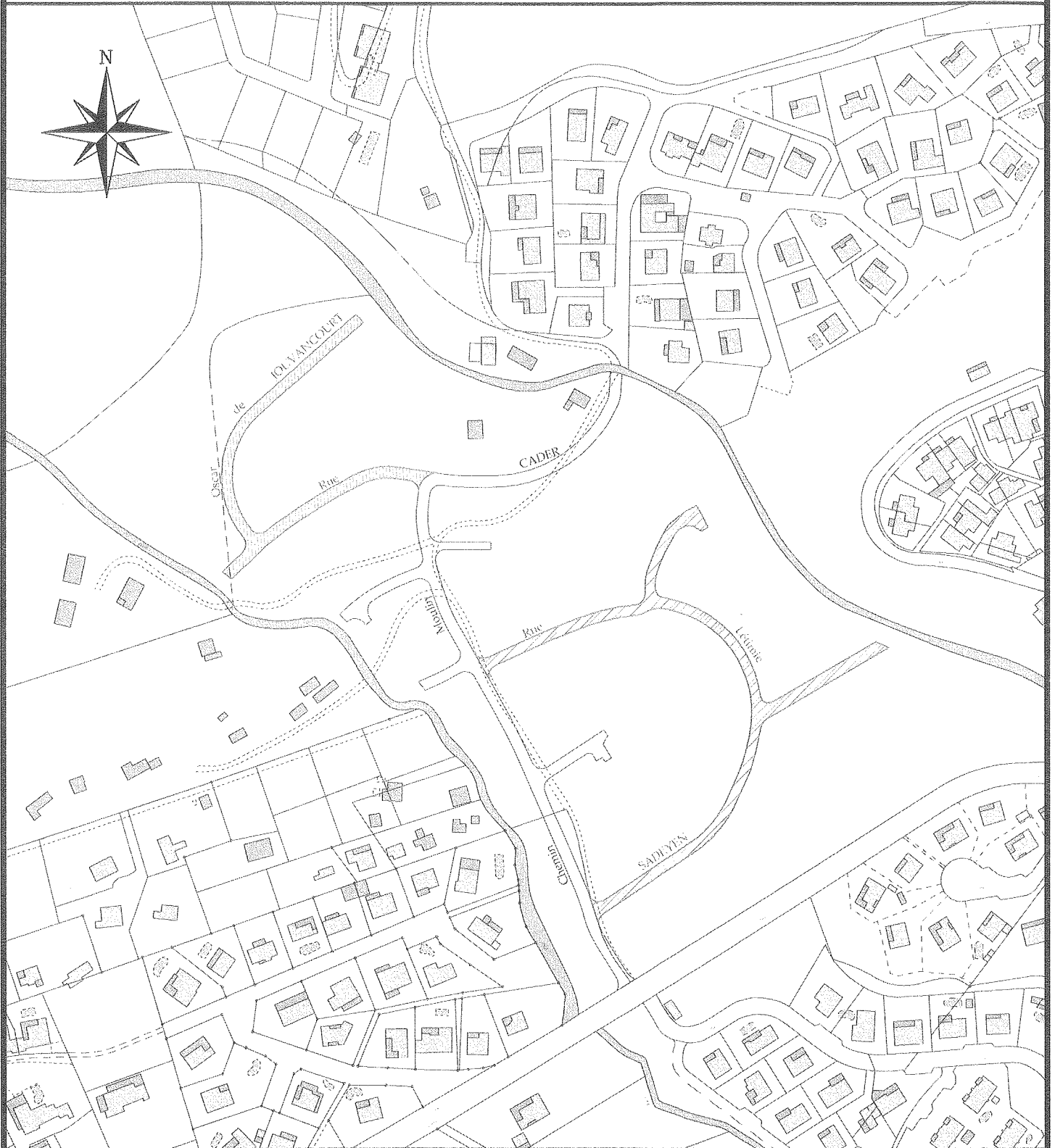
- voie nouvelle

allée des GAILLETES.



# PLAN DE SITUATION

ECHELLE : 1/2500



Quartier : La Montagne

## Lotissement Moulin des Mascareignes

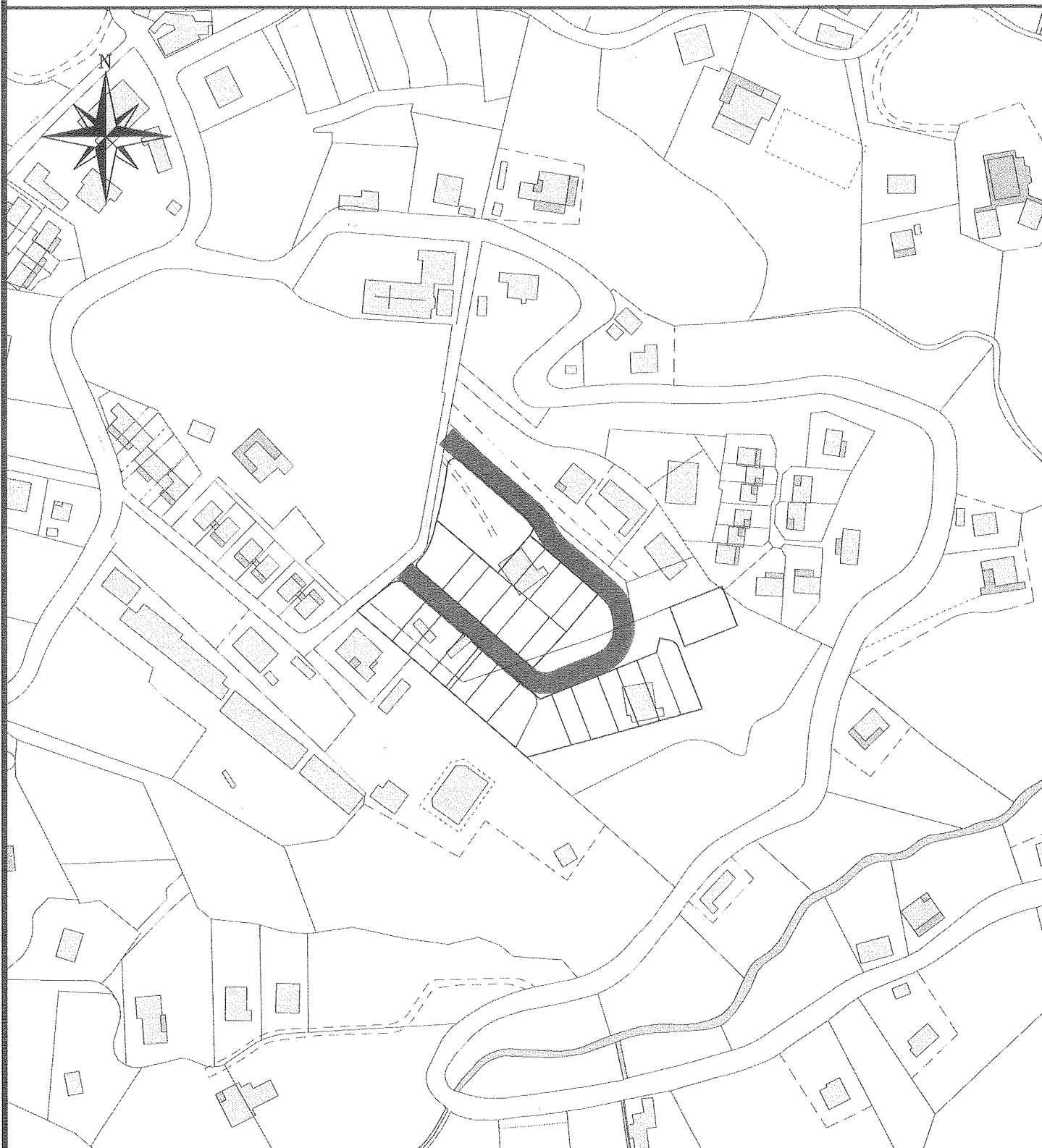
Accusé de réception en préfecture  
974234701160001921333521  
Date de réception préfecture : 01/10/2013

## DE NOMINATION DE DEUX VOIES NOUVELLES



# PLAN DE SITUATION

ECHELLE : 1/2200



Quartier : Le Brulé

## ALLEE DES GAILLETES

Accusé de réception en préfecture  
974-21974015-21309218331-AE  
Date de réception préfecture : 04/10/2013

## DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE